

Bulletin d'inscription au B.R.M 400km du Vendredi 22 Mai 2026

Tour du Mont Ventoux au Clair de Lune

- L'organisation limite le nombre d'inscrit à 99 participants -

- Aucune inscription sur place -

<i>Fédération (à cocher)</i>	FFvélo	UFOLEP	FFTri	FSGT	FFC	Autre ou non licencié
<i>Tarif</i>	7€	10€				10€
<i>Justificatif à présenter</i>	Licence FFCT 2026					
<i>N° de licence</i>		Club				N° ACP du Club
<i>Nom</i>			Prénom			
<i>Adresse email</i>						
<i>Téléphone portable</i>				Téléphone d'urgence		
<i>Date de naissance</i>						
<i>Adresse</i>						
<i>Code postale</i>			Commune			
<i>Département</i>			Pays			

Merci de **lire attentivement ce paragraphe et de signer** ci-dessous, l'attestation de participation à ce Brevet de 402km avec un D+ 4300m, en date du départ le Vendredi 22 Mai 2026.

J'atteste sur l'honneur, avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or annexée au bulletin d'inscription, *que je suis en condition physique suffisante, pour effectuer le parcours que j'ai choisi, avoir pris connaissance des difficultés du parcours, des consignes de sécurité routière et du règlement de l'organisation, avec le respect du code de la route.*

Rappel des obligations du règlement : Le port du casque ; Les éclairages avant et arrière en état de fonctionnement, avec le port d'un vêtement fluorescent homologué, pour rouler dans l'obscurité. Concernant le prolongateur de cintre, son usage est vivement déconseillé dans le roulage en groupe. Les Vélos à Assistance Électrique sont interdits.

Signature, avec la mention « Lu et approuvé ».

